

[Text]

• 1520

Mr. Nightingale: The present spot price is about \$16.75 to \$17 U.S. a pound and is probably correct. I am not sure what the mining price in the U.S. is, but it is probably around \$30. I am not exactly sure what your point is.

Mr. Foster: My point is that although what has been negotiated in the deal is entirely desirable, it is kind of a case of giving you the sleeves out of their vest. You can produce uranium for \$15 a pound and probably sell it for this with really hard bargaining, whereas their producers probably cannot produce it for less than \$35 or \$40 a pound in any event. Where are they going to go for the uranium? Are they going to go to Canada or are they going to go to their own producers?

Mr. Nightingale: We have not always had a free trade situation. Between 1964 and 1983, as I previously mentioned, there were various degrees of embargoes in place, going from 100%. In the last five years it progressively decreased, until in 1983 we had a virtually free trade situation. In 1985, I believe it was, the legal court actions started to be brought against the enrichment facilities in the U.S. This brought us to an embargo situation again. Currently the Department of Energy in the U.S. has an embargo against bringing in any foreign uranium. We are under a definite threat of restricted imports to the U.S. The free trade agreement is particularly important for our industry.

Mr. Foster: I would also just mention that coming from the District of Algoma, which, along with Port Hope, Ontario, has one of the uranium refining facilities in it. . . We also gave up our right to have further upgrading of our resources in Canada. We are in the delightful position that the federal government, having spent \$180 million for uranium refining and upgrading facilities, can now sell the uranium to the United States in the raw state.

Mr. Lesick: With the constraints of time, I would like to direct this to you, Mr. Stone. On page 5 of your brief, you state that the governments cannot dictate the price of oil and gas. Now, the National Energy Program allowed the government to set prices in Canada. How did this affect your company?

Mr. Stone: Our company is probably impacted. . . I have to back up here. Our company is the product of a merger that took place in 1985, so I would have to speak from the standpoint of the two companies. Effectively, our company was impacted with regard to recruiting and also lay-offs at that time.

[Translation]

M. Nightingale: Le cours actuel des transactions individuelles est d'environ 16,75\$ ou 17\$ U.S. la livre et il est à peu près juste. Je ne sais pas quel est le prix de revient aux États-Unis, mais il est probablement de l'ordre de 30\$. Je ne suis pas sûr de bien comprendre votre question.

M. Foster: Ce que je veux dire c'est que, même si l'entente de libre-échange est parfaitement souhaitable, dans le cas de l'uranium c'est un peu un marché de dupes. Vous pouvez produire de l'uranium à 15\$ la livre et sans doute le vendre à ce niveau en négociant très fort, alors que leurs producteurs ne peuvent pas le produire à moins de 35\$ ou 40\$ la livre, de toute façon. Où les Américains vont-ils acheter leur uranium? Vont-ils l'acheter au Canada ou bien vont-ils l'acheter à leurs propres producteurs?

M. Nightingale: Nous n'avons pas connu le libre-échange. Ainsi que je l'ai dit, de 1964 à 1983, il y avait toutes sortes de restrictions, les droits de douane atteignant même à un moment donné 100 p. 100. Ils ont diminué progressivement au cours des cinq dernières années jusqu'à ce que les échanges soient devenus virtuellement libres en 1983. En 1985 une procédure en justice a été intentée contre les installations d'enrichissement aux États-Unis. Cela a entraîné l'imposition d'un nouvel embargo. Aujourd'hui, le ministère de l'Énergie américain a décrété un embargo sur toute importation d'uranium. Nous risquons très certainement de voir se fermer le marché américain. L'entente de libre-échange est particulièrement importante pour notre secteur.

M. Foster: Je voudrais mentionner également en passant que je viens de la région d'Algoma, qui, avec Port Hope, en Ontario, possède une des usines de raffinage de l'uranium. . . Nous avons également renoncé à notre droit de nous doter au Canada de nouvelles installations de raffinage. Nous nous trouvons dans la délicieuse situation où le gouvernement fédéral, qui vient de dépenser 180 millions de dollars pour la construction d'une usine de raffinage d'uranium, ne peut plus maintenant vendre que de l'uranium brut aux États-Unis.

M. Lesick: Dans le peu de temps dont je dispose, je voudrais vous poser la question suivante, monsieur Stone. A la page 5 de votre mémoire, vous dites que les pouvoirs publics ne peuvent dicter le prix du pétrole et du gaz. Pourtant, le Programme énergétique national permettait précisément au gouvernement de fixer les prix au Canada. En quoi cela a-t-il affecté votre société?

M. Stone: Nous sommes probablement touchés. . . Il faut que je revienne un peu en arrière ici. Notre société est le produit d'une fusion intervenue en 1985, et il faut donc que je me place du point de vue de deux entreprises différentes à l'époque. Effectivement, cette politique a eu des effets sur notre politique de recrutement et nous a même contraints à des mises à pied à l'époque.